

Instructions de service

Pour portes battantes automatiques avec entraînement:

TORMAX iMotion® 1301 Swing Door Drive

TORMAX iMotion® 1301.S Swing Door Drive

TORMAX iMotion® 1302.KI Swing Door Drive

TORMAX iMotion® 1401 Swing Door Drive



Veillez respecter impérativement les consignes de sécurité
au chapitre 2!

Sommaire

1	Concernant ces instructions	3
1.1	Groupes cibles	3
1.2	Conservation et transmission des instructions de service	3
1.3	Domaine de validité	3
1.4	Définition des symboles	4
1.5	Caractéristiques techniques	4
2	Sécurité	5
2.1	Compétence	5
2.2	Utilisation conforme	5
2.3	Utilisation non conforme	6
2.4	Conditions requise pour le fonctionnement de l'installation	6
2.5	Dangers et risques	7
2.6	Contrôles	7
2.7	Mise hors service en cas de dérangement	8
2.8	Recyclage	8
3	Aperçu du système	9
4	Fonctionnement de l'installation	12
4.1	Fonctionnement automatique de la porte avec des détecteurs	12
4.2	Sécurisation du vantail de porte	12
4.3	Installation avec mode pleine énergie	12
4.4	Installations avec mode basse énergie	12
4.5	Fonctionnement semi-automatique avec « Push and Go »	12
4.6	Gestion de la circulation	12
4.7	Surveillance automatique du système	13
4.8	Serrure électromécanique	13
4.9	Fonctionnement en cas de panne de courant	13
4.10	Modes d'opération	14
5	Utilisation	15
5.1	Mise en service	15
5.2	Utilisation avec le panneau de contrôle TORMAX	15
5.3	Utilisation avec sélecteur du mode d'opération	16
5.4	Utilisation en cas de panne de courant	16
5.5	Remise à zéro du ferrure anti-panique	16
6	Procédure en cas de dérangement	17
7	Entretien	18
7.1	Nettoyage	18
7.2	Contrôle du fonctionnement	18
7.3	Entretien et contrôle	18
8	Annexe	19
8.1	Tableau des dérangements	19
8.2	Liste de contrôle : Contrôle de fonction	21
	Déclaration de conformité	23

Première édition : 10.08, mise à jour : 2.12, 5.21, 8.23

Sous réserve de modifications techniques!

1 Concernant ces instructions

1.1 Groupes cibles

- Exploitants de la porte battante automatique. L'exploitant est la personne responsable pour le fonctionnement et la maintenance de l'installation.
- Des personnes formées par l'exploitant pour des tâches spécifiques, comme par exemple l'utilisation ou l'entretien de la porte battante automatique.

1.2 Conservation et transmission des instructions de service

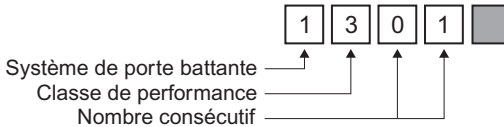
- Conserver les instructions de service à proximité de l'installation pour porte automatique.
- Si les instructions sont devenues illisibles en raison d'une utilisation continue, commander de nouvelles instructions.
- En cas de transmission ou de revente de l'installation pour porte à des tiers, remettre les documents suivants au nouveau propriétaire :
 - ces instructions de service
 - les documents concernant les travaux de transformation et de réparation
 - les justificatifs des contrôles réguliers → Livre de contrôle T-879.

1.3 Domaine de validité

Nom de produit de l'installation de porte : Porte battante automatique

Nom de produit de l'entraînement : **TORMAX iMotion® 1301 Swing Door Drive**
TORMAX iMotion® 1301.S Swing Door Drive
TORMAX iMotion® 1302.KI Swing Door Drive
TORMAX iMotion® 1401 Swing Door Drive

Les entraînements de porte sont définis plus en détail par un numéro à 4 chiffres :



- .S = Entraînement avec puissance augmentée
- .KI = Entraînement intégré dans le linteau de porte sans tringlerie

La plaque signalétique du type de système (par ex.) est fixée sur la plaque latérale de l'entraînement.

La plaque d'identification avec le numéro de série est fixée dans le boîtier de commande (1401) ou sur l'entraînement sous l'habillage (1301, 1301.S, 1302.KI).



TORMAX AUTOMATIC		
TORMAX Unterweg 14, CH-8180 Bulach-Zürich A Division of LANDERT Group AG		
Model:		
Un:		
Pmax.:	Imax:	Pedestrian Door Operator
Pmin.:	lmin:	Manufactured: MM/YYYY
Leaves:		Serial No.:

1.4 Définition des symboles



Avertissement (terme d'avertissement)

Source du danger (désigne une situation à danger potentiel)

Conséquences possibles en cas de non respect

- Mesures pour écarter le danger.

Les textes sur fond grisé doivent être respectés impérativement pour un fonctionnement impeccable de l'installation! Le non respect peut entraîner des dégâts matériels.

- ⊙ Les fonctions qui sont signalisées par le symbole ci-après correspondent au réglage de base, mais peuvent être programmées différemment par le monteur.
- ◆ Composants en option qui ne sont pas disponibles sur toutes les installations.

1.5 Caractéristiques techniques

Type d'entraînement	Entraînement électromécanique avec moteur synchrone CA à aimant permanent	
Commande	iMotion MCU32	
Branchement au réseau	1 x 230 V CA, 10 – 16 A 1 x 115 V CA, 15 – 20 A, 50 – 60 Hz	
Puissance absorbée	iMotion 1301	5 ... 250 W
	iMotion 1301.S	12 ... 330 W
	iMotion 1302.KI	6 ... 205 W
	iMotion 1401	6 ... 250 W
Alimentation détecteurs	iMotion 1301, 1302.KI	24 VCC +0,5/–1,5V, max. 18 W / 0,75 A, en mode batterie min. 16,5V
	iMotion 1301.S, 1401	24 VCC +0,5/–1,5V, max. 36 W / 1,5 A, en mode batterie min. 16,5V
Indice de protection entraînement	iMotion 1301, 1301.S 1302.KI	IP 20
	iMotion 1401	IP 68
Indice de protection boîtier de commande	iMotion 1401	IP 55
Température ambiante	–20 °C à +50 °C	
Fusible	iMotion 1301, 1302.KI	8 AT (TÜV) / 5 AT (UL)
	iMotion 1301.S, 1401	8 AT
Poids de l'entraînement	iMotion 1301, 1301.S	14,5 kg
	iMotion 1302.KI	13,9 kg
	iMotion 1401	39 kg
		Commande: 3,9 kg
Émissions sonores	< 70 db (A)	
Compatibilité électromagnétique (CEM)	IEC 61000-6-2, IEC 61000-6-3	
Durabilité	1 000 000 cycles testés	

2 Sécurité



Avertissement

Instructions de sécurité importantes

Il est important pour la sécurité des personnes de suivre ces instructions.
Ces instructions doivent être conservées.

2.1 Compétence

Installation du système :	Personne qualifiée d'un distributeur TORMAX
Formation de l'exploitant :	Personne qualifiée d'un distributeur TORMAX
Utilisation de l'installation :	Exploitant ou personne formée par l'exploitant
Entretien et contrôle du fonctionnement :	Exploitant ou personne formée par l'exploitant
Contrôle annuel et réception :	Personne qualifiée d'un distributeur TORMAX

Les personnes qualifiées, disposent de connaissances suffisantes de par leur formation technique et leur expérience dans le domaine des portes actionnées par source d'énergie extérieure et connaissent suffisamment les prescriptions de prévention contre les accidents, les directives et les règles de la technique généralement reconnues, pour pouvoir évaluer l'état de sécurité du fonctionnement des portes actionnées par source d'énergie extérieure.

La maintenance des pièces électriques doit être effectuée par un électricien.

2.2 Utilisation conforme

Le produit, y compris les composants associés, est destiné à l'automatisation des portes battants pour les passages de personnes. L'entraînement ne doit être installé qu'à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments sur la structure fixe dans un environnement sec.

- Les travaux de montage, d'entretien et de réparation ainsi que la mise en service de l'entraînement ne peuvent être effectués que par une personne qualifiée. Cette personne qualifiée est également responsable de la sécurité des utilisateurs ou des tiers.
- L'utilisation de l'entraînement de porte battante ne doit être effectué que par des personnes correctement formées, en tenant compte des instructions de service. Cette personne est également responsable de la sécurité des utilisateurs ou des tiers.
- Le système de porte peut être utilisé par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, à condition qu'elles soient supervisées ou instruites sur la sécurité d'utilisation et les risques éventuels par la personne responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas dans la zone du système et qu'ils n'utilisent pas les contrôles existants.

2.3 Utilisation non conforme

Le fabricant n'est pas responsable pour des dégâts résultant d'une utilisation non conforme, du non respect des instructions d'entretien (voir chapitre 7) ou une modification non autorisée du système.

- Toute conversion du système (par exemple, d'autres groupes d'utilisateurs) n'est pas autorisée sans une nouvelle évaluation des risques (par une personne qualifiée) et les mesures qui en découlent.
- Les modifications structurelles dans la zone de danger du système de porte sans une nouvelle évaluation des risques (par une personne qualifiée) et les mesures qui en découlent ne sont pas autorisées.
- Les modifications apportées au système de porte (par exemple, autres vantaux de porte plus lourds, autres éléments de commande, technologie des capteurs) ne peuvent être effectuées que par une personne qualifiée dans le respect des limites techniques.
- Les dispositifs de sécurité (par ex. détecteurs, déverrouillage manuel) ne doivent pas être retirés ou rendus inefficaces.

Autre utilisation non conforme (exemples)

- Portes automatiques dont les vantaux sont déplacés dans le sens vertical ou incliné.
- Les portes et portails automatiques qui sont utilisés dans les équipements de transport (par exemple les véhicules, les ascenseurs).
- Les portes avec portillons intégrés ne doivent pas être automatisées.
- L'entraînement ne doit pas être utilisé comme entraînement de portillon.
- Utilisation dans des environnements abrasifs ou corrosifs ou dans des zones présentant un risque d'explosion.

2.4 Conditions requise pour le fonctionnement de l'installation

L'installation de la porte a été planifiée, installée et a subi un contrôle de sécurité par des personnes qualifiées avant la remise à l'exploitant. L'exploitant a reçu une information détaillée de la part de l'entreprise d'installation concernant l'utilisation, la maintenance et les dangers inhérents à l'installation et a confirmé ceci par sa signature dans le livret d'entretien T-879.

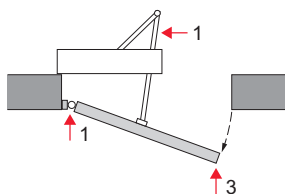
Outre les instructions de service, sont valables également toutes les dispositions juridiques, techniques et relatives à la médecine du travail pour la prévention des accidents et la protection de l'environnement du pays où l'installation pour portes est exploitée.

- Le personnel responsable (voir chapitre 2.1) doit avoir lu et compris ces instructions avant de mettre en service ou d'utiliser le système de porte.
- N'utilisez le système qu'en parfait état technique. Les conditions d'utilisation prescrites par le fabricant, ainsi que les intervalles de contrôle et d'entretien doivent être respectés (voir chap. 7).
- Faire réparer immédiatement d'éventuelles pannes par une personne qualifiée.

2.5 Dangers et risques

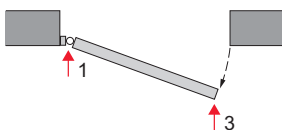
En fonction du type de construction et de l'équipement de l'installation, il y a un risque résiduel d'écrasement (1), de cisaillement (2) et de choc (3) avec une force limitée dans la zone de déplacement du vantail de porte.

iMotion 1301, 1301.S

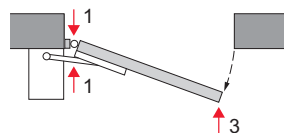


iMotion 1302.KI

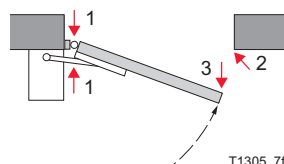
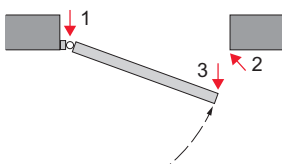
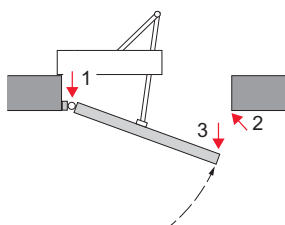
Ouvrir



iMotion 1401



Fermer



T1305_7f



Avertissement

Danger pièces en mouvement:

- dans la zone de tous les bords de fermeture (notamment charnière)
- dans la zone de la tringlerie
- si des objets, comme par exemple des rayonnages de présentation sont placés à proximité immédiate de la zone de déplacement des vantaux de portes.



Avertissement

Danger après une dégradation intentionnelle, une installation incorrecte, des détecteurs défectueux ou qui ne sont plus correctement réglés, en cas d'arrêtes coupantes, de recouvrements manquants ou défectueux.

Danger corporel et vital, risque de blessure

- Faire réparer l'installation par une personne compétente.

2.6 Contrôles

Les contrôles réguliers conformément au chapitre 7 doivent être réalisés selon les indications du fabricant.

2.7 Mise hors service en cas de dérangement

En cas de dérangement, la porte battante automatique doit uniquement être mise hors service par une personne qualifiée, par l'exploitant ou par une personne formée par l'exploitant. La mise hors service est absolument nécessaire en cas d'apparition de dérangements ou de défauts qui pourraient avoir un effet sur la sécurité des personnes.

- Coupez l'alimentation électrique du système. La déconnexion du réseau tous pôles est assurée par une fiche IEC à 3 pôles ou un autre dispositif de déconnexion tous pôles (par exemple dans la boîte à fusibles).
- S'il existe une autre source d'alimentation (par exemple la batterie ◆), elle doit être déconnectée du système par une personne qualifiée.
- Ouvrir la porte manuellement et la fixer ouverte si elle est installée dans une issue de secours.

Indications concernant le dépannage voir chapitre 6 et 8.

2.8 Recyclage

A la fin de sa durée de vie, cette installation doit être démontée professionnellement et recyclée en respectant les directives nationales. Nous vous conseillons de contacter une entreprise spécialisée dans le recyclage.



Avertissement

Tension électrique

Risque de blessure par choc électrique

- Coupez l'alimentation électrique du système avant de le démonter.



Avertissement

Acides irritants

Risque de blessures lors du démontage du module batterie.

- Recycler la batterie de façon adaptée.



Avertissement

Pièces volantes

Lors du démontage de l'entraînement, il existe un risque dû au ressort prétendu!

- Les entraînements ne doivent être démontés et préparés pour une élimination correcte que par une personne compétente.



Avertissement

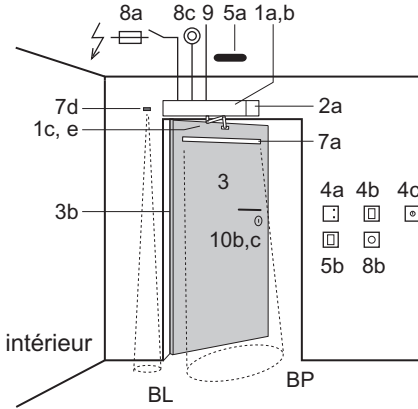
Verre cassé

Risque de blessure lors du démontage des vantaux en verre.

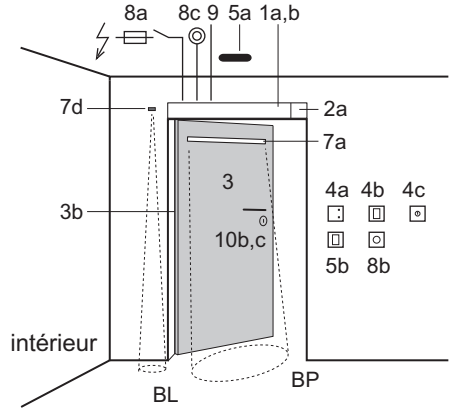
- Transporter les vantaux de portes prudemment.

3 Aperçu du système

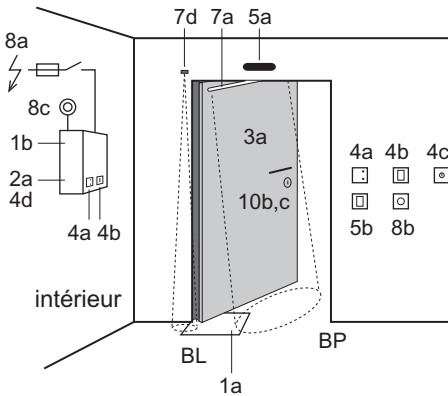
TORMAX iMotion 1301, 1301.S



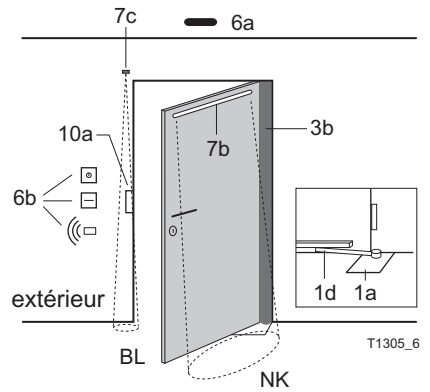
TORMAX iMotion 1302.KI



TORMAX iMotion 1401



**TORMAX iMotion 1301, 1301.S
1302.KI, 1401**



T1305_6

1	Entraînement	a) Unité moteur b) Système de commande MCU32 avec système de surveillance, limitation de force et diagnostic permanent <input type="checkbox"/> Fonction de fermeture de porte contrôlée en état hors tension <input type="checkbox"/> Fonction d'ouverture de porte contrôlée en état hors tension c) <input type="checkbox"/> Tringlerie/levier coulissant (1301, 1301.S) d) <input type="checkbox"/> Tringlerie de traction (1401) e) <input type="checkbox"/> Ferrure anti-panique (non autorisée pour le type d'entraînement 1302.KI-UL)	
2	Accessoires entraînement	a) <input type="checkbox"/> Alimentation de secours par la batterie <input type="checkbox"/> Réglage mécanique de l'ordre de fermeture pour des portes à deux vantaux <input type="checkbox"/> ...	
3	Vantail de porte	a) Vantail avec bord de fermeture principal (BP) et bord de fermeture latéral (BL) * b) <input type="checkbox"/> Protection des doigts pour sécuriser le bord de fermeture latéral *	
4	Éléments de commande	a) <input type="checkbox"/> Panneau de contrôle iMotion avec 6 modes d'opération b) <input type="checkbox"/> Sélecteur du mode d'opération à 3 positions c) <input type="checkbox"/> Verrou pour le panneau de contrôle d) <input type="checkbox"/> Mode d'opération télécommandé	
5	Générateur d'impulsions intérieur	a) avec déclenchement automatique <input type="checkbox"/> Radar avec/sans reconn. de direction * <input type="checkbox"/> Détecteur de mouvement IR * <input type="checkbox"/> Tapis de contact *	b) avec déclenchement manuel <input type="checkbox"/> Bouton-poussoir * <input type="checkbox"/> Bouton poussoir sans contact * <input type="checkbox"/> ...
6	Générateur d'impulsions extérieur	a) avec déclenchement automatique <input type="checkbox"/> Radar avec/sans reconnaissance de direction * <input type="checkbox"/> Détecteur de mouvement IR * <input type="checkbox"/> Tapis de contact <input type="checkbox"/> ...	b) avec déclenchement manuel <input type="checkbox"/> Interrupteur à clé <input type="checkbox"/> Lecteur de cartes * <input type="checkbox"/> Télécommande * <input type="checkbox"/> ...
7	Détecteurs de sécurité	a) <input type="checkbox"/> Détecteur de présence * b) <input type="checkbox"/> Détecteur de présence * c) <input type="checkbox"/> Détecteur de présence * d) <input type="checkbox"/> Détecteur de présence * <input type="checkbox"/> ...	Sécurisation de la zone de pivotement de fermeture Sécurisation de la zone de pivotement d'ouverture Sécurisation de l'arrêt secondaire (AS) Sécurisation du bord de fermeture latéral (BL)
8	Systèmes d'urgence	a) <input type="checkbox"/> Interrupteur du réseau/fusible * b) <input type="checkbox"/> Secours hors * c) <input type="checkbox"/> Installation de détection d'incendie *	
9	Messages de sortie	<input type="checkbox"/> Sonnette/Gong * <input type="checkbox"/> Lumière * <input type="checkbox"/> Etat de la porte *	
10	Verrouillage	a) <input type="checkbox"/> Ouvre-porte électrique * b) <input type="checkbox"/> Béquille de porte * c) <input type="checkbox"/> Serrure de porte mécanique *	

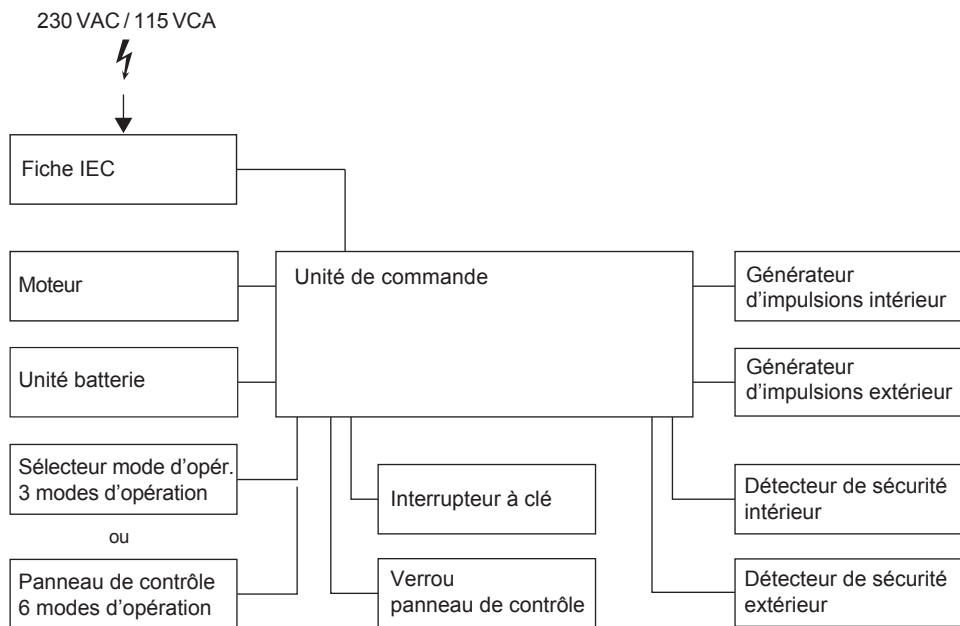
Selon l'équipement de l'installation

* Non proposé par le fabricant.

L'entreprise d'installation doit sélectionner et installer les composants appropriés conformément à la norme de produit EN16005.

Schéma fonctionnel

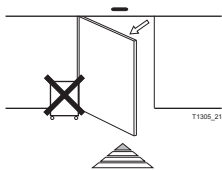
Tous les travaux sur le câble de raccordement au réseau et le câblage du système ne peuvent être effectués que par une personne autorisée et qualifiée, accompagnée des documents nécessaires !



T1305_14f

4 Fonctionnement de l'installation

L'exploitant de l'installation est responsable de l'accessibilité de la porte battante automatique à tout moment. Il faut garantir en particulier, que la zone de déplacement des vantaux de portes ne soit pas bloquée par des objets.



4.1 Fonctionnement automatique de la porte avec des détecteurs

En fonctionnement automatique (mode d'opération AUTOMAT), la porte s'ouvre automatiquement des deux côtés par des détecteurs à l'approche d'une personne. Un interrupteur à clé ◆ ou un lecteur de cartes ◆ permet habituellement l'accès de l'extérieur en mode d'opération SORTIE ou HORS. La porte se déverrouille ◆, s'ouvre et se ferme à nouveau dès que les détecteurs ne sont plus activés après un temps d'ouverture réglé séparément.

Les portes à deux vantaux s'ouvrent de façon synchrone ou, en cas de vantaux chevauchants, de façon décalée. La fermeture est décalée pour respecter l'ordre de fermeture correct et pour des raisons de sécurité.

4.2 Sécurisation du vantail de porte

Les dispositifs de sécurité sont sélectionnés et installés par la société d'installation, en respectant les normes, directives et prescriptions générales et spécifiques aux pays.

4.3 Installation avec mode pleine énergie

Les vantaux de portes sont équipés de détecteurs de sécurité embarqués. Les détecteurs de sécurité empêchent qu'une personne qui se trouve dans la zone de déplacement du vantail de porte soit percutée. Lorsqu'un détecteur de sécurité est défectueux, l'installation est commutée en mode de sécurité. Elle peut uniquement encore être ouverte manuellement. Sur les installations à faible risque, celle-ci est commutée en fonctionnement d'urgence. Le vantail de porte se déplace uniquement lentement en mode faible énergie. En cas de panne de la sécurité en direction de fermeture, la porte reste ouverte pendant 30 secondes.

4.4 Installations avec mode basse énergie

La limitation de la vitesse et de la force permet de diminuer les dangers dus aux chocs ou aux coincements. Ainsi l'installation offre également une grande sécurité. L'installation offre une sécurité et un confort maximal lorsqu'elle est équipée en supplément de détecteurs de sécurité.

4.5 Fonctionnement semi-automatique avec « Push and Go »

A la place du déclenchement d'ouverture par les détecteurs, le vantail de porte peut être ouvert manuellement. Dès la détection du mouvement par la commande, l'entraînement ouvre la porte automatiquement complètement et la referme ensuite à nouveau.

4.6 Gestion de la circulation

Le passage peut être bloqué au choix dans une direction (mode d'opération SORTIE) ou entièrement (mode d'opération HORS). Les installations à deux vantaux peuvent également être exploitées en mode un vantail par l'interrupteur « fonctionnement à un vantail ». Dans ce cas, les deux portes peuvent uniquement encore être ouvertes par l'interrupteur à clé ou par la touche « passage de lits ».

4.7 Surveillance automatique du système

La commande surveille les détecteurs de sécurité par des tests actifs par cycles. De plus, la commande effectue constamment des tests de systèmes internes. En cas de panne d'une pièce importante pour la sécurité, l'installation passe automatiquement dans un état de sécurité. Le numéro de dérangement est affiché par le panneau de contrôle. De plus le mode d'opération actuel affiché clignote. Vous trouverez des informations plus détaillées au chapitre 6.

4.8 Serrure électromécanique ♦

L'installation peut être verrouillée en position fermée par une serrure électromagnétique ♦.

4.9 Fonctionnement en cas de panne de courant

Les fonctions suivantes sont possibles selon l'équipement de l'installation.

- Fermeture contrôlée par le ressort intégré. La porte peut être ouverte manuellement en actionnant le bouton ouvre-porte (déverrouillage).
 - La porte se ferme à nouveau de façon contrôlée par le ressort intégré.
- L'installation continue à fonctionner par l'unité batterie ♦ pendant un temps défini dans le mode d'opération actuel.
- Déverrouillage et ouverture de la porte par le contact de l'interrupteur à clé et l'unité batterie ♦.

Sur les installations à deux vantaux, l'ordre de fermeture est respecté par l'utilisation du régulateur de l'ordre de fermeture.

4.10 Modes d'opération

L'installation pour portes automatiques peut être commandée par le panneau de contrôle TORMAX ♦ avec 6 modes d'opération et affichages d'état ou par un interrupteur à bascule ♦ avec 3 modes d'opération.

Mode d'opération HORS

Les générateurs d'impulsion (détecteurs) intérieurs et extérieurs sont ignorés. La porte est maintenue fermée mécaniquement et verrouillée par la serrure électrique ♦. L'accès est uniquement encore possible par l'interrupteur à clé ou par un déverrouillage manuel avec la clé ou avec le bouton ouvre-porte et l'ouverture manuelle de la porte.

⊙ Après avoir sélectionné le mode d'opération HORS, la porte peut encore être utilisée pendant 5 secondes. Après ce laps de temps, la porte se verrouille dès qu'elle est fermée. Le changement d'état s'affiche sur le panneau de contrôle par l'affichage clignotant du mode d'opération HORS.

Mode d'opération AUTOMAT 1

Le mode d'opération AUTOMAT 1 est habituellement utilisé pour le fonctionnement en journée. La porte s'ouvre automatiquement par les détecteurs intérieurs et extérieurs. Le comportement de l'entraînement de porte est fonction des réglages lors de la mise en service :

«Push-and-Go»

Si la porte est déplacée manuellement dans le sens de l'ouverture, elle réagit comme à une commande d'ouverture : Elle s'ouvre automatiquement, attend le temps de maintien ouvert, puis se referme.

Installations avec serrure électrique ♦

La serrure déverrouille à chaque impulsion d'ouverture valable. Pour l'ouverture par «Push-and-Go», la serrure de porte doit être déverrouillée manuellement avec le bouton ouvre-porte. Dans ce mode de service, la serrure de porte peut aussi être déverrouillée en permanence en fonction du réglage lors de la mise en service.

Mode d'opération AUTOMAT 2

Correspond au mode de service AUTOMAT 1. Néanmoins, une autre forme de mouvement a pu être réglée lors de la mise en service (par ex. mouvement d'ouverture plus lent, autre position d'ouverture et temps d'ouverture plus long).

Mode d'opération SORTIE

Le mode d'opération SORTIE est habituellement utilisé pour le fonctionnement avant la fermeture des magasins. La porte s'ouvre uniquement encore automatiquement par le détecteur intérieur. Pendant l'ouverture de la porte, le détecteur extérieur est également pris en compte pour des raisons de sécurité. La position d'ouverture est définie par le choix préalable du mode d'opération AUTOMAT 1 ou AUTOMAT 2. De plus, la porte peut être verrouillée automatiquement par la serrure de porte. La serrure de porte ♦ peut être déverrouillée en permanence dans ce mode d'opération, en fonction du réglage lors de la mise en service.

Mode d'opération OUVERT

La porte s'ouvre et reste en position ouverte. La position d'ouverture est définie par la sélection préalable du mode d'opération AUTOMAT 1 ou AUTOMAT 2. Lors de la prochaine impulsion d'ouverture ou lors d'un changement du mode d'opération HORS vers OUVERT, elle s'ouvre à nouveau.

P Mode d'opération fonctionnement manuel

Les vantaux de portes peuvent être déplacés librement. Ce mode d'opération peut être utilisé pour nettoyer les vantaux de portes et les guidages au sol ou pour l'arrêt momentané de l'installation. Après avoir quitté le mode d'opération, l'installation redémarre. En fonction du réglage lors de la mise en service, la serrure de porte peut être déverrouillée en permanence dans ce mode d'opération. Dans les installations à deux vantaux avec régulateur de séquence de fermeture ♦ intégré, la séquence de fermeture est assurée mécaniquement après l'ouverture manuelle d'un vantail.

5 Utilisation

La porte battante automatique peut uniquement être utilisée par une personne qualifiée, par l'exploitant ou par une personne formée par d'exploitant.

5.1 Mise en service

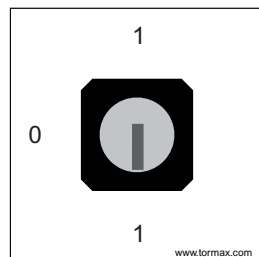
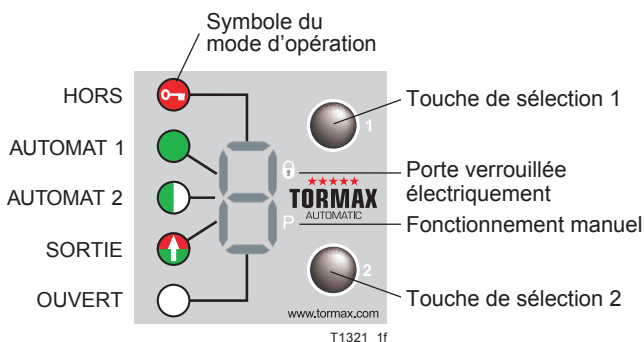
Avant de mettre en marche la tension d'alimentation :

- Déverrouiller les verrous de portes mécaniques en option.
- Contrôler si la zone de déplacement des vantaux de porte n'est pas encombrée d'objets comme par exemple des étagères, des jardinières ou porte-parapluies.
- Mettre en marche la tension d'alimentation et sélectionner par exemple le mode d'opération AUTOMAT 1.
→ Le premier mouvement après l'enclenchement du réseau se fait lentement avec l'affichage H62 et H67. La commande détermine la position fermée du vantail de porte (H62) et contrôle la course de déplacement du vantail de porte (H67).
→ A présent la porte est prête à fonctionner.

5.2 Utilisation avec le panneau de contrôle TORMAX ♦

Panneau de contrôle TORMAX

Verrou ♦ pour le panneau de commande



Déblocage du panneau de contrôle

Le panneau de contrôle peut être protégé contre une utilisation par des personnes non autorisées par le verrou ♦ ou le blocage par code.

- Débloquent le verrou = Position 0
- ou
- Code ... / ... / ... à saisir par le panneau de contrôle. Code standard = 3/3/3. Le code peut être défini par le monteur.
Exemple avec le code 3/3/3. Appuyer 3 x sur la touche de sélection 1, ensuite 3 x sur la touche de sélection 2 et appuyer en l'espace de 15 s sur la touche de sélection 1. En cas de saisie de code incorrecte, attendre au moins 5 s. Lorsque le code saisi est correct, le panneau de contrôle est débloqué pendant environ 60 s. Le mode de service peut être réglé. 60 s. après la dernière saisie, l'accès est à nouveau bloqué automatiquement.

Sélection des modes d'opération

- Appuyer brièvement sur la touche de sélection 1 ou 2. Le symbole correspondant au mode d'opération s'allume.

Affichage des dérangements

Par exemple H91 ou p. ex. E42 → signification de l'affichage voir chapitre 8.

- Remise à zéro en appuyant brièvement sur la touche de sélection 2.

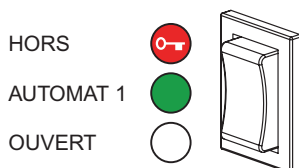
Redémarrage de l'installation

- Appuyer sur la touche de sélection 2 au moins pendant 5 secondes.

Le logiciel est redémarré. La commande effectuée ensuite une course de recherche, cherche la position fermée et contrôle la course de déplacement. Affichage par H62 et H67.

5.3 Utilisation avec sélecteur du mode d'opération ◆

Sélection des modes d'opération



Redémarrage de l'installation

- En cas de dérangement changer le mode d'opération ou
- à tout moment en coupant l'installation du réseau électrique pendant au moins 5 secondes (seulement installation sans unité de batterie).

5.4 Utilisation en cas de panne de courant

Ouverture par l'interrupteur à clé ◆ avec unité de batterie ◆

- Actionner l'interrupteur à clé pendant au moins 5 secondes et tourner à nouveau vers l'arrière.
→ La batterie est mise en service par la fonction Wake-Up.

L'interrupteur à clé ne doit pas être en service de façon continue !

→ La porte est déverrouillée et ouverte.

→ La batterie s'éteint à nouveau après l'heure programmée ☉ par le monteur, ou lorsque la batterie est déchargée.

En cas de besoin, le mode d'opération peut être modifié sur le panneau de contrôle pendant le Wake-up.

5.5 Remise à zéro du ferrure anti-panique ◆

- Sélectionner le mode d'opération HORS (sélecteur du mode d'opération ◆, panneau de contrôle ◆) ou débrancher l'entraînement du réseau (interrupteur de l'installation, prise au secteur).
- Pousser à nouveau les vantaux de porte dans leur position de départ.
- Sélectionner le mode d'opération AUTOMAT 1, mettre en service l'installation.

6 Procédure en cas de dérangement

Les dérangements se manifestent par un comportement inhabituel de la porte et/ou par une indication de dérangement sur le panneau de contrôle. Les dérangements sont affichés sur le panneau de contrôle par un clignotement en alternance de la lettre « E » ou « H » suivie de deux chiffres.

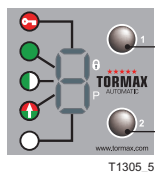
Affichage H = information → L'installation peut continuer à fonctionner.

Affichage E = dérangement → L'installation est à l'arrêt.

Certains dérangements ou indications peuvent être réparés en redémarrant l'entraînement de porte par une réinitialisation du logiciel et/ou en le déconnectant du réseau électrique pendant un court instant.

Affichage et remise à zéro du dérangement avec le panneau de contrôle TORMAX

Aperçu des indications de dérangements voir tableau au chapitre 8.1.

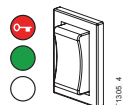


Faire défiler l'indication des dérangements avec la touche de sélection 1 (affichage de plusieurs dérangements).

1. Remise à zéro de l'indication des dérangements, appuyer brièvement la touche de sélection 2.

2. Remise à zéro du logiciel : Appuyer sur la touche pendant 5 secondes.

Remise à zéro du dérangement avec le sélecteur du mode d'opération



Remise à zéro du logiciel en cas de dérangement : Changer le mode d'opération.

Remise à zéro du dérangement par interruption de l'alimentation électrique

Sur les installations sans unité de batterie, interrompre l'alimentation électrique pendant environ 10 secondes.

Si le dérangement ne peut être éliminé ou s'il réapparaît après peu de temps, il doit être réparé par une personne qualifiée du revendeur TORMAX. Dans ce cas, il faut noter le numéro du dérangement et lui communiquer. L'adresse figure au verso ou sur le panneau de service de l'installation.

7 Entretien

Avant la première mise en service, l'installation a été contrôlée et réceptionnée par un professionnel qualifié. Pour garantir un maintien de la valeur de l'installation la plus longue possible et pour un fonctionnement sûr et fiable dans le temps, le fabricant recommande de conclure un contrat d'entretien.

Il convient d'utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine. Le non respect de ces consignes exclut toute responsabilité du fabricant. Des pièces de rechange d'origine et accessoires d'origine garantissent la sécurité de fonctionnement conformément à la norme EN 16005.



Avertissement

Risque de blessure possible!

L'écrasement des extrémités des membres peut entraîner de graves blessures.

- L'entraînement doit être déconnecté de toute source d'énergie, y compris des batteries, pendant le nettoyage et le remplacement des pièces.

7.1 Nettoyage

- Nettoyer les éléments de commande, recouvrements et vantail de porte à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

7.2 Contrôle du fonctionnement

- Contrôler le fonctionnement et les dispositifs de sécurité de la système de porte **au moins tous les 3 mois**

Ceci permet de garantir une détection précoce des dérangements fonctionnels ou des modifications ayant un impact sur la sécurité. Points de contrôle voir chapitre 8.2, liste de contrôle.

- Les défaillances constatées lors des contrôles périodiques devront être réparées immédiatement par un revendeur spécialisé TORMAX (Adresse voir verso de ces instructions).



Avertissement

Fausse commutation éventuelle de la porte battante automatique.

Risque de blessures par des chocs ou des coincements.

- Sécurisez la zone de la porte pendant le contrôle de fonctionnement.

7.3 Entretien et contrôle

L'entretien et le contrôle peuvent uniquement être réalisés par un personnel qualifié formé à cet effet conformément aux indications du fabricant.

Intervalle d'entretien

L'intervalle d'entretien est fixé en tenant compte de la fréquence d'utilisation. L'entretien doit être réalisée au moins une fois par an.

Etendue des travaux d'entretien

Le contenu des travaux d'entretien est défini par le fabricant dans une liste de contrôle.

Livret d'entretien

Le résultat du contrôle sera ensuite consigné dans le livret d'entretien. Le livret d'entretien doit être conservé par l'exploitant dans un lieu sûr.

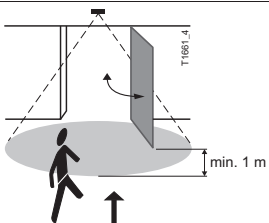
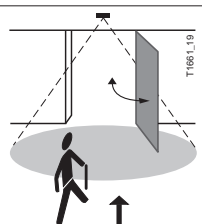
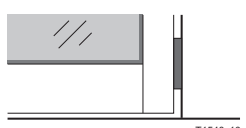

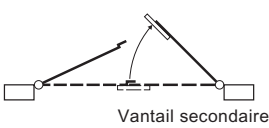
8 Annexe

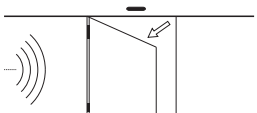
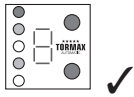
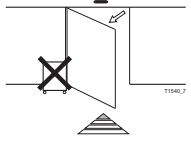

8.1 Tableau des dérangements

Comportement de l'installation	N°	Cause	Remède/remise à zéro
La porte s'arrête pendant l'ouverture.	H91	Détection électrique d'obstacle lors de l'ouverture par une personne, la pression du vent, la ventilation.	Retirer l'obstacle. Eviter les courants d'air.
La porte inverse son mouvement pendant la fermeture.	H92	Détection électrique d'obstacle lors de la fermeture par une personne, la pression du vent, la ventilation.	Retirer l'obstacle. Eviter les courants d'air.
La porte s'arrête répétitivement pendant l'ouverture.	H93	Détection électrique d'obstacle lors de l'ouverture au même emplacement par un obstacle fixe.	Retirer l'obstacle.
La porte s'arrête répétitivement pendant la fermeture.	H94	Détection électrique d'obstacle lors de la fermeture au même emplacement par un obstacle fixe.	Retirer l'obstacle.
Indication de course de recherche.	H62 H67	Course de recherche de la porte après une remise à zéro ou après le rétablissement du courant.	Attendre la fin de la course de recherche.
La porte fonctionne à vitesse réduite.	H71	Fonctionnement par batterie.	Attendre le rétablissement du courant. Mettre en marche le courant.
La porte reste fermée.	–	Mode d'opération comme par ex. HORS, SORTIE ou P. Porte bloquée dans le verrou.	Sélectionner par ex. le mode d'opération AUTOMAT 1. Déverrouiller le verrou, pousser la porte rapidement pour la fermer.
La porte reste ouverte.	–	Sélectionner le mode d'opération comme par exemple OUVERT ou P ou porte bloquée.	Sélectionner par exemple le mode d'opération AUTOMAT 1. Retirer l'obstacle.
La porte reste fermée.	E31	Le dispositif de sécurité en direction d'ouverture est actif en permanence (> 1 min.) ou défectueux.	Retirer les objets de la zone de détection et/ou effectuer une remise à zéro
La porte reste ouverte.	E32	Le dispositif de sécurité en direction de fermeture est actif en permanence (> 1 min.) ou défectueux.	Retirer les objets de la zone de détection et/ou effectuer une remise à zéro
La porte ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas.	E33	Le dispositif de sécurité dans la zone de pivotement est actif en permanence (> 1 min.) ou défectueux.	Retirer les objets de la zone de détection et/ou effectuer une remise à zéro
La porte ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas.	E34	Le dispositif de sécurité stop est actif en permanence (> 1 min.) ou défectueux.	Retirer les objets de la zone de détection et/ou effectuer une remise à zéro
La porte reste ouverte.	E41 E42 E43	Détecteur intérieur actif > 1 min. Détecteur extérieur actif > 1 min. Interrupteur à clé actif > 1 min.	Remettre à zéro l'interrupteur à clé. Faire régler le détecteur par une personne qualifiée.
La porte reste immobile.	E5..	Déviations dans la course de déplacement. Obstacle fixe dans la zone de déplacement.	Retirer l'obstacle fixe dans la zone de déplacement. Effectuer une remise à zéro.
La porte reste immobile.	E61 E62	Alimentation surchargée ou tension trop faible.	Faire contrôler l'alimentation électrique et les branchements par un personnel qualifié.

Comportement de l'installation	N°	Cause	Remède/remise à zéro
La porte reste immobile.	E64 E65	Surchauffe de l'entraînement/ de la commande.	Attendre la remise à zéro automatique après refroidissement. Éviter le rayonnement du soleil.
La porte reste immobile.	E.. E8..	Déconnexion de sécurité de la commande.	Effectuer une remise à zéro du logiciel.
La porte heurte une personne.	–	Dispositif de sécurité ou réglage insuffisant.	Mettre l'installation hors service (voir paragraphe 2.7).

8.2 Liste de contrôle : Contrôle de fonction

Point de contrôle	Procédure	Résultat
Détecteurs d'activation		
	<ul style="list-style-type: none"> • Passez par la porte à vitesse normale par l'avant et en venant de différentes directions de l'intérieur et de l'extérieur. Activation 1 m (min.) devant le bord de fermeture principal. 	La porte s'ouvre à temps et assez vite sans gêner le passage.
Détecteurs de sécurité (le cas échéant)		
	<ul style="list-style-type: none"> • Passer lentement par la porte, de la même manière qu'une personne lente, par l'avant et en venant de différentes directions de l'intérieur et de l'extérieur. 	La porte s'ouvre et reste ouverte jusqu'à ce que le passage soit terminé ou s'arrête à temps sans contact.
Vantail battant, cadre de porte		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlez si les panneaux de portes (verre) ainsi que les arrêtes de portes y compris les profilés en caoutchouc présentent des dégâts. 	Les vantaux de portes n'ont pas d'arrêtes coupantes ni de verre cassé. Les parties latérales et les joints de portes sont en place et non endommagés.
Ferrure anti-panique ♦		
	<ul style="list-style-type: none"> • Débrancher l'entraînement du réseau ou sélectionnez le mode d'opération HORS. Poussez ensuite le vantail de porte dans le sens opposé de l'ouverture, jusqu'à ce que la ferrure anti-panique débloque le vantail de porte. Poussez à nouveau le vantail dans la position de départ. 	La ferrure anti-panique peut être déclenchée et à nouveau remise dans la position de départ.
Régulateur de l'ordre de fermeture ♦		
	<ul style="list-style-type: none"> • Placer l'installation sur mode d'opération « P » et ouvrez le vantail de porte secondaire jusqu'à la moitié. Laissez ensuite le vantail de porte secondaire se fermer. 	Le vantail de porte primaire est également poussé en direction d'ouverture par le clapet d'entraîneur. Celui-ci reste ensuite à l'arrêt à environ 25 degrés d'ouverture de la porte jusqu'à ce que le vantail secondaire soit pratiquement fermé.

Entraînement, levier et charnières		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlez si l'habillage est enclenché et fixé correctement. 	<p>Il n'y a pas de bruits inhabituels dans l'entraînement, au niveau du levier ou dans la zone des charnières. Il n'y a pas de signe d'usure visible.</p>
Éléments de commande, textes et marquages		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlez le fonctionnement et les inscriptions des éléments de commande. 	<p>Les éléments de commande fonctionnent et les inscriptions sont existantes et lisibles.</p>
Environnement de l'installation		
	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôlez l'accès à la porte ainsi que la zone de mouvement des vantaux de portes. 	<p>L'accès à la porte est dégagé de tous les objets et obstacles. Dans un périmètre de 50 cm min. autour du vantail de porte, il n'y a aucun obstacle comme par exemple étagères, bac à fleurs, porte parapluies.</p>
Câble de raccordement au réseau		
	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que le câble d'alimentation est endommagé. 	<p>Si le câble de raccordement au secteur est endommagé, il doit être remplacé par un technicien qualifié.</p>



Déclaration de conformité CE

Par la présente le fabricant (entreprise d'installation) du système de porte complet

Adresse du fabricant : _____

Déclare que le produit (système de porte) :

Type : _____

Numéro de série : _____

est conforme à la directive 2006/42/CE (directive machines)

est conforme aux dispositions des directives complémentaires suivantes :

- 2014/35/UE (basse tension)
- 2014/30/UE (compatibilité électromagnétique)

et que les normes harmonisées suivantes ont été utilisées :

- EN 16005

Bases:

- Déclaration d'incorporation TORMAX | LANDERT Group AG
- Evaluation des risques pour portes battantes automatiques | T-1186

Responsable de la documentation

Nom/adresse : _____

Lieu, date : _____

Signataire

(mandataire CE) : _____

Signature : _____



the passion to drive doors

TORMAX Swing Door Drives

TORMAX Sliding Door Drives

TORMAX Folding Door Drives

TORMAX Revolving Door Drives

Fabricant

TORMAX
Unterweg 14
CH-8180 Bülach-Zürich

Phone +41 58 500 5000
Fax +41 58 500 5099
www.tormax.com
info@tormax.com

Entreprise d'installation (montage, réparations, service)

TORMAX est une division et une marque déposée de LANDERT Group AG